



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

41 COM

WHC/17/41.COM/6

Paris, le 19 mai 2017

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-et-unième session

Cracovie, Pologne

2 – 12 juillet 2017

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Le Comité du patrimoine mondial, par sa décision **40 COM 6**, a demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de lui présenter un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et les activités des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial pour examen à sa 41^e session en 2017.

Projet de décision : 41 COM 6, voir partie III.

I. SUIVI DE LA STRATEGIE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial à sa 35e session (Paris, 2011) (décision **35 COM 9B**). Cette Stratégie a été développée par l'ICCROM et l'UICN, en collaboration avec l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial et d'autres partenaires intervenant dans le renforcement des capacités, comme les centres de catégorie 2 de l'UNESCO de différentes régions du monde. Le travail a été rendu possible grâce aux contributions du Fonds du patrimoine mondial et du gouvernement suisse, qui a aussi fourni une expertise professionnelle.
2. Depuis l'adoption de la Stratégie, les Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et les partenaires pour le renforcement des capacités ont travaillé au déploiement d'activités de renforcement des capacités à l'échelon régional et international afin de répondre aux besoins des praticiens du patrimoine, des institutions (décideurs et responsables politiques) et des autres réseaux et communautés (à savoir l'ensemble de la société civile). Le renforcement des capacités, pilier de la *Convention*, demeure une priorité pour permettre aux États parties de développer l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs sites et veiller à ce que la Liste du patrimoine mondial reste représentative, crédible et équilibrée.

A. Mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités

3. La mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités a entamé une nouvelle phase, avec le lancement du Programme de leadership du patrimoine mondial lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN qui s'est tenu à Honolulu, Hawaii (États-Unis) en septembre 2016. Le programme, rendu possible avec le généreux financement du ministère du Climat et de l'Environnement de la Norvège, marque une nouvelle étape dans l'amélioration des pratiques de conservation de la nature et de la culture menées dans le cadre de la *Convention du patrimoine mondial*. Le programme appuiera la contribution des sites du patrimoine mondial au développement durable comme prévu dans la nouvelle Politique pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial.
4. Le leadership du patrimoine mondial vise à développer les compétences des praticiens travaillant dans le cadre de la *Convention*. Il tient compte de la totalité des pratiques de conservation, afin que le patrimoine mondial puisse assurer le leadership pour atteindre l'innovation et l'excellence dans le secteur de la conservation. Le programme de leadership du patrimoine mondial intégrera la nature et la culture dès le départ, en se concentrant sur les domaines où le patrimoine mondial a le potentiel le plus incontournable pour relever les défis urgents, tels que le changement climatique et les impacts du développement.
5. Cinq modules constituent le programme, dont 1) Gestion efficace: nature, culture et communautés; 2) résilience; 3) Évaluation d'impact; 4) Sites d'apprentissage; Et 5) Réseaux de leadership. Le programme sera mis en œuvre par l'ICCROM et l'UICN en collaboration avec l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial. La première activité de formation du nouveau programme, intitulé «Lier la nature et la culture dans la gestion du site du patrimoine mondial» aura lieu du 6 au 16 juin 2017 à la ville minière de Røros Ville minière de Røros et la Circonférence en Norvège. En parallèle du financement du gouvernement norvégien, le financement de ce cours provient également d'un grand soutien du renforcement des capacités, l'Office fédéral de la culture suisse.
6. En 2017, il est prévisible que les activités du programme augmenteront avec des cours supplémentaires et des travaux sur l'élaboration de différents manuels de référence pour aider les États parties à mettre en œuvre la *Convention*. Dans le même temps, les exemples suivants sont un échantillon des activités de renforcement des capacités qui ont eu lieu entre les 40ème et 41ème sessions du Comité en appui de la WHCBS.

7. En ce qui concerne la traduction des principaux manuels de référence sur le patrimoine mondial, l'Institut national du patrimoine historique et artistique (IPHAN) et le centre de catégorie 2 du Brésil (Centre Lúcio Costa) ont préparé la version en portugais de deux manuels de référence – « Gérer le patrimoine mondial naturel » et « Gérer le patrimoine mondial culturel ». La Direction nationale du patrimoine de Pologne s'est chargée de la traduction en polonais du manuel « Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial ». Enfin, la Commission nationale allemande pour l'UNESCO a assuré la traduction en allemand des manuels « Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial » et « Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial ». Tous ces manuels de référence sont disponibles sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/en/resourcemanuals/>). La traduction de ces manuels vise à faciliter la préparation par les États parties de nouvelles propositions d'inscription ainsi que la protection et la conservation de leurs biens du patrimoine mondial.
8. L'accent est actuellement mis sur le renforcement des capacités sur le thème du lien entre la conservation et la gestion du patrimoine culturel et naturel. En plus du Programme de leadership du patrimoine mondial et du programme ICOMOS / UICN Connecting Practice, l'Université de Tsukuba collabore avec l'UICN, l'ICCROM, l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial pour organiser une série de cours sur ce sujet. Le premier cours, tenu en septembre 2016, a abordé la question des paysages agricoles. On s'attend à ce que ces cours se poursuivent annuellement sur différents thèmes liés aux liens entre la culture et la nature.
9. Dans le cadre du processus en amont pour la région du lac Ohrid, un groupe d'experts de la culture et de la nature de sept pays du sud-est de l'Europe s'est réuni en octobre 2016 en Albanie et en Ex-République Yougoslave de Macédoine pour discuter de la manière dont les communautés contribuent à et bénéficient de la conservation du patrimoine. Ce cours sur « *la promotion des approches axées sur les personnes : impliquer les communautés dans la conservation de la nature et de la culture* » a permis aux praticiens de recevoir des connaissances et de se familiariser avec des outils pour engager les communautés dans la conservation et la gestion. Le but final était d'habiliter les communautés à participer à la prise de décision autour du patrimoine. Le patrimoine mixte naturel et culturel de la région d'Ohrid était particulièrement approprié pour faire progresser la gestion participative du patrimoine, en particulier dans le cadre du processus en amont. Poursuivant ses travaux sur la mise en œuvre des cours sur l'évaluation de l'impact sur le patrimoine, l'ICCROM s'est associée à l'Institut du patrimoine mondial de la formation et de la recherche pour la région de l'Asie et du Pacifique (WHITRAP-Centre de Shanghai) sur un cours qui a eu lieu sur le site du patrimoine mondial de Vigan (Philippines). C'était la première fois que ce cours biennal a eu lieu en dehors de Chine. Le cours prépare les pays possédant des sites sur la liste du patrimoine mondial à déterminer comment le patrimoine pourrait être affecté par des projets potentiels de développement pouvant avoir une incidence sur la valeur universelle exceptionnelle. Un deuxième cours sur l'Étude d'impact sur le patrimoine a été organisé à Zanzibar, en Tanzanie pour la région Afrique en partenariat avec le Fonds du patrimoine mondial africain. Plus d'informations sur ces activités peuvent être trouvées ci-dessous dans la partie concernant les capacités régionales.
10. Le thème du suivi des sites du patrimoine mondial a été mis en exergue dans un cours mené par l'ICCROM en partenariat avec l'Académie chinoise du patrimoine culturel et l'Administration chinoise du patrimoine culturel. Le cours s'est déroulé sur le site du patrimoine mondial du Palais d'Été et a attiré des participants du monde entier.
11. Le domaine de la gestion des risques y compris les situations de post-conflit, demeure une priorité pour l'ICCROM et ses partenaires dans le renforcement des capacités. Le cours international sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise a eu lieu à Washington DC (États-Unis) en partenariat avec la Smithsonian Institution et le Prince Claus Fund en juin 2016. Le cours international de formation (CIT) sur la gestion des risques de catastrophe pour le patrimoine

culturel a eu lieu à Kyoto, au Japon en septembre 2016 avec comme partenaires l'Université Ritsumeikan, l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial et ICOMOS / ICORP. Le thème pour 2016 était de protéger le patrimoine culturel contre les risques de catastrophes induites par le changement climatique. 2016 était également le 10ème anniversaire du cours, et un symposium a eu lieu où sept anciens stagiaires ont fait des présentations de leurs activités actuelles qui ont été développées dans le cadre de leur projet d'étude de cas au cours de l'ITC. À un niveau plus local, l'ICCROM est en partenariat avec l'UNESCO et le Département d'archéologie du Myanmar sur le renforcement des capacités pour élaborer des stratégies pour l'aide d'urgence au patrimoine dans les situations de tremblements de terre et pour l'évaluation rapide des conditions des peintures murales majeures à Bagan, site inscrit sur la Liste indicative du Myanmar.

12. Dans la région des États arabes, plusieurs activités ont été mises en œuvre au cours de l'année écoulée par le Centre ICCROM-ATHAR à Sharjah, en partenariat avec d'autres organisations, pour aider les États parties dans cette période difficile de conflit. Il s'agit notamment d'un cours de leadership régional sur les «l'aide d'urgence et gestion des risques pour le patrimoine culturel en temps de crise», tenu à Sharjah, Émirats arabes unis, du 4 au 31 octobre 2016, et une table ronde spéciale sur la reconstruction post-conflit de villes historiques organisée en partenariat avec Le musée Louvre-Lens du 2 au 21 janvier 2017. Le Centre ICCROM-ATHAR a également travaillé sur des traductions en arabe de textes clés, y compris les manuels de référence sur la gestion du patrimoine culturel et la gestion des risques de catastrophe, et un manuel pour les activités liées à la conservation de Patrimoine culturel subaquatique.
13. L'ICCROM continue également à mettre à jour les informations sur les possibilités de formation régulières pour le patrimoine mondial et pour la conservation du patrimoine culturel en général, ainsi que des réunions, des séminaires, des ateliers et d'autres événements et activités liés à la conservation du patrimoine. Cette information se trouve dans la section « Annonces » du site Web de l'ICCROM ainsi que sur les médias sociaux de l'ICCROM (Facebook et Twitter). Ces sources contiennent également des informations importantes sur les problèmes de conservation ainsi que sur les possibilités de formation et d'emploi dans la conservation. En outre, l'ICCROM, en partenariat avec l'Association internationale pour l'archéologie classique (AIAC), continue de produire *FASTI Online*, une nouvelle base de données internationale sur les projets de conservation archéologique et un journal d'accès ouvert, examiné par les pairs, *Fasti Online Documents & Research (FOLD & R)*: conservation archéologique.

B. Stratégies régionales de renforcement des capacités

14. Dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les États parties intéressés ont également travaillé sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies régionales de renforcement des capacités :
 - a) Dans la région Asie-Pacifique, l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial en Chine pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) et l'ICCROM ont organisé en octobre 2016, dans la « ville historique de Vigan » (site du patrimoine mondial, Philippines), le cours 2016 sur le thème des évaluations de l'impact sur le patrimoine (EIP). Vingt participants ont assisté à ce cours international, pour lequel la priorité avait été donnée aux praticiens du patrimoine en milieu de carrière, aux décideurs intéressés par les EIP en tant qu'outils, et aux représentants des États parties qui devaient réaliser, à la demande du Comité, une EIP sur leurs biens du patrimoine mondial. Une approche de « formation des formateurs » a été adoptée afin de toucher un large public lors de la transmission des connaissances. D'autres ateliers de formation et de renforcement des capacités ont eu lieu en Allemagne, au Bangladesh, au Bhoutan, au Kazakhstan, au Népal, en Ouzbékistan en République populaire démocratique de Corée afin de renforcer les capacités des États parties pour la préparation des dossiers de proposition

d'inscription et la gestion durable des biens du patrimoine mondial (le document WHC/17/41.COM/5A contient des détails sur ces activités).

- b) Le renforcement efficace des capacités est l'un des principaux objectifs de la stratégie pour la mise en œuvre du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2014-2024). Le Centre du patrimoine mondial continue de soutenir la consolidation institutionnelle et le renforcement de la coopération avec les deux centres de catégorie 2 présents dans la région Amérique latine-Caraïbes : le Centre Lucio Costa pour le renforcement des capacités en matière de gestion du patrimoine (C2C-LCC) et l'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas (Mexique). Par ailleurs, le Centre Lucio Costa pour le renforcement des capacités en matière de gestion du patrimoine (C2C-LCC) a procédé à une évaluation obligatoire en 2016 (voir paragraphe 23 ci-dessous). Pendant la période en question, ce Centre a mené différentes activités pour la promotion, la formation et la recherche sur le patrimoine naturel et culturel. Plus important encore, le Centre Lucio Costa a organisé en octobre 2016, avec l'entière participation du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives, un atelier international sur les notions fondamentales de la Convention de 1972, dans le but de définir une stratégie qui sera mise en œuvre dans les quatre prochaines années à travers 8 modules de renforcement des capacités. Ce programme se concentrera sur les priorités établies lors du développement des plans d'action sous-régionaux, notamment celui pour l'Amérique latine adopté en 2015 à Cusco (Pérou). Si la structure administrative / de direction de l'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas (Mexique) doit encore être consolidée, un programme d'activités devrait être proposé d'ici la fin de l'année, suivant les priorités du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du prochain Plan d'action sous-régional pour le Mexique et l'Amérique centrale.
- c) Selon le Plan d'action d'Helsinki pour l'Europe, la consolidation des réseaux de gestionnaires de sites est un des principaux domaines dans lequel renforcer les capacités ; le Centre du patrimoine mondial a soutenu, en y participant activement, plusieurs initiatives thématiques et sous-régionales de création de réseaux qui ont favorisé l'échange de connaissances et la coopération sous-régionale. En Géorgie, la protection durable du patrimoine et la réponse aux besoins de développement sont actuellement traitées dans le cadre de l'accord de projet entre le Centre du patrimoine mondial et les autorités géorgiennes. La deuxième phase du projet en amont « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid », financée par l'UE, est actuellement déployée avec le soutien du ministère de l'Environnement d'Albanie et les trois Organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN). Plusieurs activités de renforcement des capacités ont été menées dans le cadre de ce projet, concernant notamment la préparation de propositions d'inscription au patrimoine mondial ou la recherche d'un consensus sur les valeurs du patrimoine au sein de publics très diversifiés. Le but est d'établir un système de gestion intégré reposant sur ces valeurs pour les éventuels biens du patrimoine mondial mixtes et transfrontaliers. Ces activités, destinées aux praticiens du patrimoine, aux organisations et aux représentants de la société civile, prônaient une approche centrée sur les personnes, en associant les préoccupations sur la conservation des biens naturels et culturels au bien-être des communautés locales et au développement durable de toute la région du lac Ohrid (Albanie / ex-République yougoslave de Macédoine). Un nouveau domaine de renforcement des capacités a été défini, en consultation avec les autorités arméniennes et dans le cadre de l'initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux. Il vise à renforcer les capacités de tous les acteurs concernés, y compris les représentants des communautés religieuses qui participent à la gestion des biens du patrimoine mondial.
- d) Dans la région Afrique, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a collaboré étroitement avec le Centre du patrimoine mondial pour renforcer les capacités dans les domaines clés de la gestion des risques et de la conservation et évaluation du patrimoine suite au deuxième cycle de soumission des rapports périodiques dans la région Afrique et au Plan d'action régional (2012-2017). Deux ateliers de formation à la gestion des risques de catastrophe

destinés aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial et aux représentants des communautés ont été organisés dans la Brandberg National Monument Area (Namibie, juin 2015 – octobre 2016) et dans la réserve de faune du Dja (Cameroun, avril / mai 2017). Un atelier sur les évaluations de l'impact sur le patrimoine a également été organisé en Tanzanie en novembre 2016. Au total, 66 gestionnaires de sites et professionnels du patrimoine ont participé à ces ateliers. En réponse à l'objectif du Plan d'action d'augmenter le nombre de sites du patrimoine mondial dans la région Afrique, le FPMA a lancé un programme d'aide à la préparation de propositions d'inscription au patrimoine mondial, en collaboration avec le Centre pour le développement du patrimoine en Afrique (CHDA) et l'École du Patrimoine Africain (EPA), et avec l'appui technique du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives. Ce programme sur cinq ans a débuté en 2016 avec deux ateliers sur les processus en amont, un au Togo (décembre 2016) et un au Kenya (janvier 2017), qui ont réuni les représentants de quelque 30 États parties pour identifier les sites prioritaires pour de futures propositions d'inscription ainsi que les domaines dans lesquels mener d'éventuelles études thématiques. La priorité a été donnée à l'implication des communautés locales, particulièrement des jeunes représentants, dans la protection et la conservation du patrimoine africain. Le Centre du patrimoine mondial a lancé une initiative visant à orienter encore plus la stratégie sur l'intégration du patrimoine mondial dans les programmes des établissements d'enseignement africains, en commençant par des activités menées au Sénégal, en Gambie, en Guinée-Bissau et au Burkina Faso, avec le soutien financier des gouvernements italien et néerlandais. Cette initiative sera étendue à tout le continent africain et s'intéressera à des sujets tels que l'éducation au patrimoine et la conservation de ce dernier, la gestion des risques et les inventaires. En mai 2017, le FPMA et le Centre du patrimoine mondial organiseront un séminaire international auquel seront conviés des experts et des agents publics afin d'examiner des questions portant sur l'implication et la formation universitaire des jeunes pour la protection du patrimoine mondial africain. Ce séminaire sera organisé à l'occasion de la 2e édition de la Journée du patrimoine mondial africain et du premier Forum régional africain des jeunes francophones sur le patrimoine mondial.

- e) Dans le cadre de la Stratégie de renforcement de l'action de l'UNESCO pour la protection de la culture et la promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé, plusieurs activités de renforcement des capacités ont été mises en place par les bureaux hors siège de l'UNESCO dans la région arabe, en coordination avec le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'ICCROM, dans le but de former les professionnels du patrimoine afin qu'ils soient en mesure d'atténuer les risques et d'apporter une réponse d'urgence pour la conservation du patrimoine culturel en Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen. À ce jour, plusieurs cours ont été dispensés, notamment un atelier de formation qui portait sur la prise de documents par voie aérienne et au sol, la photogrammétrie et les techniques de modélisation 3D (Bagdad, Iraq, novembre 2016) et un atelier sur la constitution de documentations et l'évaluation des dommages (Beyrouth, Liban, décembre 2016).
- f) Dans la région arabe, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), basé à Manama (Bahreïn), continue de fournir une assistance technique aux États parties arabes afin d'améliorer la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial, avec un intérêt particulier pour les sites naturels. Il s'agit notamment d'ateliers de formation destinés à renforcer les capacités des professionnels du patrimoine dans la région, ainsi que d'activités de sensibilisation et de communication qui visent à sensibiliser le public, en particulier les jeunes et les étudiants, à l'importance de préserver le patrimoine mondial dans les pays arabes. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial suit activement la mise en œuvre du Plan d'intervention qui a été élaboré après que deux cyclones dévastateurs ont frappé l'archipel de Socotra en 2015 ; la décision adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 40e session en 2016 mentionnait ce Plan d'intervention. L'Iraq et le Yémen ont bénéficié d'une assistance technique dans le domaine du patrimoine naturel, avec l'embauche d'experts nationaux de proximité. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial poursuit sa collaboration avec

l'UICN par le biais du programme de partenariat Tabé'a, qui vise à résoudre les principaux problèmes rencontrés par les sites du patrimoine naturel dans la région arabe. En novembre 2016, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a organisé, en collaboration avec l'UNESCO et au siège de cette dernière, une conférence internationale intitulée « Musées et sites du patrimoine mondial » qui soulignait le rôle des musées en tant que médiateurs chargés de transmettre et de protéger la valeur universelle exceptionnelle (VUE) des sites. À cette occasion, des études de cas sur différents musées de sites du patrimoine mondial du monde entier ont été présentées. En ce qui concerne l'évaluation des risques en période de catastrophe et de conflit, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial continue de soutenir le programme Amal in Heritage pour l'évaluation rapide du patrimoine en élaborant une application spécifique, en coopération avec le Fonds pour le patrimoine mondial. Il continue aussi d'aider régulièrement le Centre du patrimoine mondial à faire le suivi de l'état de conservation des biens inscrits ; ses représentants participent activement à toutes les réunions techniques de l'UNESCO qui portent sur la sauvegarde du patrimoine culturel dans les situations de conflit. Enfin, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a également fourni un soutien technique et financier au Centre du patrimoine mondial pour la mise en œuvre du programme régional pour le patrimoine mondial des pays arabes.

C. Autres activités de renforcement des capacités

15. Un atelier de perfectionnement est prévu à Cabo Verde en mai 2017 afin d'apporter une aide à plusieurs États parties (Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe, Guinée-Bissau et Angola) pour les phases initiales de mise en œuvre de la Convention de 1972. Plusieurs activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, notamment à Maurice, au Mozambique, au Burkina Faso, au Gabon, au Niger et au Cameroun, visaient à augmenter l'implication des communautés locales et à intégrer les systèmes de gestion traditionnels dans la conservation des sites du patrimoine mondial. Dans le cadre de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI), un atelier régional de renforcement des capacités a eu lieu en juin 2016 au Cameroun afin de favoriser les activités de conservation et l'amélioration de la gestion des biens naturels en Afrique centrale. Au Mali, le programme pour la réhabilitation du patrimoine mondial dans le nord du pays continue de proposer des formations à un grand nombre d'acteurs concernés par la conservation du patrimoine. Les équipes de la MINUSMA continuent de bénéficier de formations régulières afin d'être sensibilisés à la protection du patrimoine culturel au Mali, et d'autres actions ont permis de renforcer les capacités des experts maliens en matière de préparation, de gestion et de déploiement technique de projets relatifs au patrimoine.
16. En mars 2017, l'Institut de génie hydraulique et de gestion des ressources en eau de l'Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle (Allemagne) a organisé un atelier de formation de 3 jours, dans le cadre de l'assistance internationale accordée à l'Afghanistan pour le bien du patrimoine mondial « Minaret et vestiges archéologiques de Djâm ». Trois ingénieurs afghans y ont assisté. Cet atelier a permis de présenter les résultats des analyses effectuées dans le cadre des activités de renforcement des capacités en génie hydraulique et du contrôle des fleuves Hari Rud et Djam Rud entreprises par l'Université technique de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle. En octobre 2016, un symposium international intitulé « Conservation des monuments en brique sur les sites du patrimoine mondial » s'est tenu à Ayutthaya (Thaïlande), avec l'aide du fonds-en-dépôt néerlandais. Ce symposium a été l'occasion de soulever la question des normes internationales de conservation des sites en brique et des monuments associés. Il a également permis de développer le savoir-faire technique des artisans maçons qui appliquent au quotidien des techniques de construction utilisant des briques et de la chaux.
17. D'importants progrès ont été accomplis vis-à-vis du renforcement des capacités des gestionnaires de sites du patrimoine mondial et d'autres acteurs du tourisme en Asie du Sud-Est. Le programme de l'UNESCO « Patrimoine mondial et tourisme durable » a offert un appui technique à un projet de renforcement des capacités en Asie du Sud-Est, financé par le fonds-en-dépôt de la Malaisie et

mis en œuvre par le bureau de l'UNESCO à Djakarta. Intitulé « The Power of Culture: Supporting Community-Based Management and Sustainable Tourism at World Heritage sites in South-East Asia » (le pouvoir de la culture : appui à la gestion communautaire et au tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial d'Asie du Sud-Est), ce projet a ciblé trois sites de la région : Melaka et George Town, villes historiques du détroit de Malacca (Malaisie), le paysage culturel de la province de Bali : le système des *subak* en tant que manifestation de la philosophie du *Tri Hita Karana* (Indonésie) et les rizières en terrasses des cordillères des Philippines (Philippines). Il a permis de développer des stratégies de tourisme durable et des plans d'action pour deux des trois sites pilotes et servira d'exemple de bonnes pratiques pour d'autres biens du patrimoine mondial.

18. Dans le cadre du projet « Sites inscrits au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO en Europe », financé par l'Union européenne (UE), une première série d'ateliers de renforcement des capacités a été organisée afin de permettre aux gestionnaires de sites et autres acteurs du tourisme de définir les grandes priorités du projet, comme l'élaboration de plans de marketing et de gestion touristique durable pour les sites participant à l'initiative. Ce projet a pour but de proposer des itinéraires thématiques dans toute l'UE afin de mettre en valeur le patrimoine mondial sur certains marchés phares dans le domaine du tourisme, notamment en Chine et Amérique du Nord. Cela revêt une importance particulière à l'approche de 2018, qui sera à la fois l'Année européenne du patrimoine culturel et l'Année du tourisme UE-Chine, pour laquelle ce projet occupera une place centrale. Actuellement mis en œuvre par l'UNESCO et le National Geographic, ce projet proposera une plate-forme Internet dédiée au tourisme qui éduquera et incitera les gens à voyager de façon responsable, à participer aux expériences culturelles locales et à soutenir les industries créatives (<http://whc.unesco.org/en/activities/875/>).
19. Le réseau thématique développé dans le cadre du Programme marin du patrimoine mondial depuis 2010 est un autre exemple d'activité de renforcement des capacités qui facilite le partage de bonnes pratiques entre les gestionnaires de sites concernant la gestion du patrimoine. Ce programme, qui porte actuellement sur 49 sites marins dans 37 pays, permet d'échanger des informations en continu grâce à un plate-forme Internet, des bulletins d'information, des réunions régionales et des conférences triennales destinées aux gestionnaires de sites du monde entier. La troisième conférence des gestionnaires de sites s'est déroulée aux Îles Galapagos (Équateur, août 2016). Elle avait pour but de renforcer les capacités concernant les stratégies d'adaptation climatique et les approches fondées sur le marché pour assurer une pêche durable, et de consolider le partage de solutions de gestion et de meilleures pratiques sur les 49 sites du patrimoine mondial marin. Durant cette conférence, sept sites du patrimoine mondial marin de la région de l'est du Pacifique tropical ont signé un accord, la « Carta de Punta Suarez », afin d'accroître la coopération régionale (<http://whc.unesco.org/en/future-marine-world-heritage-2016>).
20. Le programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID) a mis en œuvre le projet « Renforcement des capacités pour assurer la conservation des sites du patrimoine mondial et améliorer le développement durable des communautés locales dans les petits États insulaires en développement (PEID) » avec l'aide du fonds-en-dépôt japonais. La proposition d'inscription de « Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale » a été préparée dans ce cadre et le bien a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 2016. Ce programme a par ailleurs permis à un représentant des États fédérés de Micronésie de participer à la 40e session du Comité du patrimoine mondial, en renforçant par là les capacités du pays vis-à-vis de questions importantes de conservation et en lui permettant de mieux comprendre les processus de prise de décisions ainsi que les délibérations du Comité. Enfin, il a permis d'établir des relations de travail entre la Micronésie et certains États parties et membres du Comité.
21. En ce qui concerne la conservation physique du patrimoine bâti, y compris sur les biens du patrimoine mondial, l'ICCROM poursuit son cours international biennal sur la technologie de conservation du bois qui a eu lieu en 2016 à Oslo, en Norvège. Des préparatifs sont également en

cours pour un cours de conservation du bois en septembre 2017 sur la site du patrimoine mondial de Kizhi Pogost en Fédération de Russie. Un cours régional pour l'Amérique latine sur la conservation de la pierre a eu lieu au Mexique dans le cadre du programme LATAM, en partenariat avec la Coordinación Nacional de Conservación del Patrimonio Cultural (CNCPC-INAH). Un cours régional sur la conservation des sites et objets archéologiques dans la région Asie et Pacifique a eu lieu en septembre 2016 en partenariat avec le bureau ACCU Nara.

22. L'ICCROM a également tenu une série de forums au cours des dernières années en partenariat avec l'Administration du patrimoine culturel (CHA) de la République de Corée pour mieux développer les questions liées à la conservation du patrimoine dans le contexte asiatique, en particulier en ce qui concerne le patrimoine mondial. Le forum de décembre 2016 a eu lieu à Pékin, en Chine, en partenariat avec l'Université de Tsinghua, sur le thème des politiques nationales de conservation.
23. L'engagement du Ministère du Climat et de l'Environnement du Gouvernement norvégien dans le cadre du sixième programme de leadership du patrimoine mondial constitue un pas en avant très important pour assurer une base solide pour le renforcement des capacités dans le cadre de la *Convention du patrimoine mondial*. L'Office fédéral Suisse de la culture continue de financer un certain nombre d'activités en 2017, et l'ICCROM, l'UICN, l'ICOMOS et le Centre du patrimoine mondial continuent également de jouer leur rôle. Néanmoins, le programme de leadership du patrimoine mondial a été conçu en tenant compte du fait qu'il faudrait des partenaires supplémentaires des États parties et d'autres organisations pour assurer la mise en œuvre intégrale du programme. Sans ressources supplémentaires, il ne sera pas possible d'atteindre les résultats complets comme prévu. En outre, comme on peut le voir dans le texte ci-dessus, d'autres initiatives de renforcement des capacités sont menées aux niveaux régional et international par les centres de catégorie 2 et d'autres partenaires de renforcement des capacités. Ces initiatives ont également besoin d'un soutien afin d'améliorer efficacement les capacités des praticiens, des institutions et des communautés à mieux s'occuper de leurs biens du patrimoine mondial

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES CENTRES DE CATEGORIE 2 DU PATRIMOINE MONDIAL

24. La deuxième partie de ce document présente les activités et les dernières actualités des instituts et centres de catégorie 2 qui œuvrent dans le domaine du patrimoine mondial et qui sont des acteurs majeurs de la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.

A. Activités des centres de catégorie 2

25. Comme cela a été demandé, un rapport d'avancement individuel est rédigé par chaque centre de catégorie 2 afin de présenter en détail ses activités depuis la 40e session du Comité du patrimoine mondial (Istanbul 2016). Étant donné le volume d'informations, ces rapports seront publiés sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/en/category2centres/>). Parmi toutes les informations pertinentes au sujet des activités des centres, les rapports comprennent également un tableau indiquant les programmes et les activités qui sont déployés ou prévus dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Des exemples d'activités sont également décrits dans la partie I B. ci-dessus.

B. Établissement et examen des centres de catégorie 2

26. Conformément à la stratégie globale intégrée pour les instituts et les centres de catégorie 2 adoptée par la 37e Conférence générale de l'UNESCO, une évaluation du Centre régional de formation à la gestion du patrimoine Lucio Costa a été réalisée au printemps-été 2016. Globalement, l'évaluation indique que le Centre remplit les objectifs et les fonctions qui ont été définis dans l'accord entre l'UNESCO et le Brésil, et qu'il met en œuvre ses activités conformément

à cet accord. Elle recommande par conséquent de maintenir le Centre en tant que centre de catégorie 2 de l'UNESCO. L'évaluation a également relevé les principales forces du Centre Lucio Costa, à savoir le soutien constant du gouvernement brésilien, l'implication et le professionnalisme de son personnel et l'impact positif de ses différentes activités dans la région Amérique latine, ainsi qu'en Afrique et en Asie. Elle a également noté que le Centre Lucio Costa avait de grandes possibilités, dans les années à venir, de se développer et de renforcer ses capacités afin d'augmenter son efficacité dans la région. L'évaluation a également relevé plusieurs difficultés et formulé des recommandations afin d'améliorer l'efficacité du Centre, comme se recentrer sur la Convention du patrimoine mondial et améliorer sa coordination avec d'autres centres de catégorie 2 (la version intégrale du rapport d'évaluation est disponible à l'adresse : <http://whc.unesco.org/en/category2centres/>). À la lumière des recommandations de cette évaluation et de la stratégie globale intégrée, l'UNESCO et le gouvernement brésilien négocient actuellement les termes du nouvel accord qui sera soumis au 202e Conseil exécutif de l'UNESCO (octobre 2017) afin de décider du renouvellement de l'accord pour six années supplémentaires.

27. L'évaluation du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH, Bahreïn) a commencé en mars 2017. Ses conclusions seront soumises à la 202e session du Conseil exécutif, qui décidera du renouvellement de l'accord pour six années supplémentaires.
28. Suite à une demande d'action, des études de faisabilité sont en cours, conformément à la stratégie globale intégrée pour les instituts et les centres de catégorie 2, concernant la création de deux nouveaux centres consacrés au patrimoine mondial :
 - Centre sur l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaines en Asie du Sud-Est (Djakarta, Indonésie) ;
 - Centre pour la sauvegarde du patrimoine urbain du monde arabe (Rabat, Maroc).

Les résultats de ces études de faisabilité seront présentés au Conseil exécutif à sa 202e session (octobre 2017), durant laquelle il formulera des recommandations pour la prochaine Conférence générale (39e session, novembre 2017), qui prendra la décision concernant la création de ces centres.

29. Le nombre de centres de catégorie 2 qui se consacrent officiellement au patrimoine mondial reste inchangé par rapport à l'année dernière. À ce jour, huit centres sont totalement rattachés au Secteur de la culture. Le Centre international des technologies spatiales pour le patrimoine culturel et naturel (HIST), basé en Chine, se consacre à la protection du patrimoine et prend part aux réunions de coordination, mais il est affilié administrativement au Secteur scientifique de l'UNESCO. Si la Conférence générale approuve la création des nouveaux centres mentionnés ci-dessus, le nombre de centres totalement rattachés au Secteur de la culture passera de huit à dix.

C. Application de la nouvelle stratégie globale intégrée pour les centres de catégorie 2

30. Conformément à la stratégie globale intégrée concernant les centres de catégorie 2, trois centres ont été évalués à ce jour : l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP), le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) et le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine Lucio Costa. Le Conseil exécutif de l'UNESCO a approuvé le renouvellement de deux de ces centres (le WHITR-AP et le FPMA). L'accord concernant le WHITR-AP a été renouvelé et celui concernant le FPMA doit être signé au printemps 2017. Le renouvellement du Centre Lucio Costa et celui du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH, Bahreïn) devraient être examinés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en octobre 2017. D'ici la fin de l'année 2017, quatre centres de catégorie 2 sur huit consacrés au patrimoine mondial et placés sous la responsabilité du Secteur de la culture seront

passés par l'exercice de renouvellement conformément à la nouvelle stratégie. L'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas doit faire l'objet d'une évaluation et d'un renouvellement d'ici 2020. Les accords concernant le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (WNHMT, Dehradun, Inde) et le Centre international de formation et de recherche sur l'économie de la culture et d'études sur le patrimoine mondial (ITRECH, Turin, Italie) ont été signés mais ne sont pas encore entrés en vigueur. Il a été demandé à ces centres de catégorie 2 d'informer l'UNESCO de l'achèvement des formalités nécessaires à l'entrée en vigueur des accords. Leur renouvellement ne pourra donc pas avoir lieu avant 2023 au plus tôt. Le Centre international pour l'art rupestre et la Convention du patrimoine mondial en Espagne reste le seul centre pour lequel aucun accord n'a été signé.

D. Coordination

31. La cinquième réunion annuelle de coordination des instituts et centres de catégorie 2 du patrimoine mondial de l'UNESCO s'est déroulée à Dehradun, en Inde, le 22 novembre 2016. Le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (WNHMT, un centre de catégorie 2 de l'UNESCO), rattaché à l'Institut animalier de l'Inde (WII), a accueilli la réunion sur son campus. Dix-neuf participants, dont des représentants de quatre centres de catégorie 2, du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, des Organisations consultatives, des instituts et des universités régionaux ainsi que des Chaires UNESCO, y ont assisté. L'objectif de la réunion de 2016 était de renforcer les capacités institutionnelles en se concentrant sur la coopération internationale et de créer des synergies pour assurer efficacement la conservation du patrimoine naturel.
32. La prochaine réunion annuelle de coordination aura lieu en Afrique du Sud durant l'automne 2017 ou début 2018 et sera organisée par le Fonds pour le patrimoine mondial africain.
33. Pour faire suite à la première réunion de coordination avec les instituts et centres de catégorie 2 et les réseaux UNITWIN / Chaires UNESCO associés au Secteur de la culture de l'UNESCO qui s'est tenue en décembre 2015, une plate-forme en ligne est en cours de développement et devrait permettre de renforcer les liens ainsi que la collaboration entre l'UNESCO et ces partenaires stratégiques. Sa construction fait l'objet d'une étroite collaboration avec l'Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale (IACIU) d'Abeokuta, au Nigeria, l'université Kadir Has d'Istanbul, en Turquie, et l'université polytechnique de Valence, en Espagne. Il est envisagé d'ouvrir officiellement cette plate-forme en ligne lors de la deuxième réunion de coordination, qui devrait avoir lieu durant l'automne 2017.

III. PROJET DE DECISION

Projet de décision 41 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC/17/41.COM/6,*
2. *Rappelant la décision **40 COM 6** (Istanbul/UNESCO);*
3. *Se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), et du Programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités l'accompagnant ainsi que des activités de renforcement des capacités menées en 2016 et au début de l'année 2017 ;*

4. Note avec satisfaction l'engagement du gouvernement de la Norvège envers le programme de six ans « Leadership du patrimoine mondial » ainsi que le soutien renouvelé du gouvernement suisse dans pour le renforcement des capacités ;
5. Invite les autres États parties et organisations à fournir un financement et un soutien supplémentaires pour la mise en œuvre du Programme du le programme Leadership du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et des autres activités dans le cadre de la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial aux niveaux international et régional;
6. Prend note du développement des stratégies et initiatives régionales de renforcement des capacités, et invite les États parties ainsi que l'ensemble des partenaires et des parties prenantes concernés à donner suite à la mise en œuvre des stratégies développées dans chaque région ;
7. Accueille également favorablement les progrès réalisés par tous les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial dans la mise en œuvre de leurs activités et appelle les parties prenantes concernées à soutenir ces activités ;
8. Demande au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et sur les activités des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial pour examen par le Comité lors de sa 42e session en 2018.